



Assemblée Bourgeoisiale du 12 juin 2025

jeudi 12 juin 2025 • 19:00 - 19:30 | Salle du complexe communal

1 Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

M. Sébastien Menoud souhaite la bienvenue aux bourgeoisies et bourgeois.

Il excuse les membres du Conseil absents, Mme Eliane Travelletti ainsi que M. Gérard Aymon, et passe la parole à la vice-présidente, Mme Stéphanie Lipawsky Pont, qui ouvre la séance à 19h00.

Elle salue et souhaite la bienvenue aux bourgeoisies et bourgeois, au président ainsi qu'aux membres du Conseil présents.

Elle précise que l'Assemblée a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et annoncée par un tout-ménage, lequel contenait le résumé des comptes 2024 de la Bourgeoisie. Toutes les informations étaient également disponibles sur le site de la Commune. En outre, les comptes pouvaient être consultés au greffe communal durant le délai légal de 20 jours précédant l'Assemblée.

Elle soumet à l'Assemblée **l'ordre du jour** suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes 2024 de la Bourgeoisie
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Nomination des réviseurs des comptes pour la législature 2025-2028
7. Divers
8. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Cet ordre du jour ne suscite aucun commentaire.



2 Nomination des scrutateurs

Mme Stéphanie Lipawsky Pont propose la nomination des scrutateurs suivants :

- Mme Emilie Pitteloud;
- M. Gaspard Fournier.

A l'unanimité, l'Assemblée bourgeoisiale accepte la nomination des personnes précitées.



3 Présentation des comptes 2024 de la Bourgeoisie

Mme Stéphanie Lipawsky Pont présente et commente les comptes annuels de la Bourgeoisie de Vex, ainsi que le bilan de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Compte de fonctionnement

Le fonctionnement du ménage ordinaire fait apparaître des revenus de CHF 18'332.64 et des charges de CHF 11'701.50.

L'excédent de revenus des comptes de fonctionnement s'élève à CHF 6'631.14.

Pas de questions liées aux comptes présentés.

Investissements

Les investissements, qui concernent le nouveau bâtiment des logements, se montent à CHF 4'079'651.65.

Capitaux propres

Il en résulte, au terme de l'exercice 2024, des capitaux propres à hauteur de CHF 1'195'089.93.

La vice-présidente présente et commente succinctement le bilan, puis demande si l'Assemblée a des questions ou des remarques.

Personne ne se manifeste.

Mme Stéphanie Lipawsky Pont passe la parole à M. Jean-Marc Bruttin pour le rapport de l'organe de révision.

4 Rapport de l'organe de révision

M. Jean-Marc Bruttin, de ECSA Fiduciaire SA, donne lecture du rapport des réviseurs relatif aux comptes annuels 2024 de la Bourgeoisie. Les réviseurs ont effectué l'audit des comptes comprenant le bilan, le compte des investissements, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Opinion d'audit :

Selon l'appréciation des réviseurs, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y afférents.

Dans le cadre de cet audit, M. Bruttin relève notamment que :

- l'entretien final avec une délégation du Conseil bourgeoisial (commission des finances) a eu lieu,
- l'évaluation des participants et des autres éléments de la fortune financière est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul et que, durant l'exercice, la fortune nette a augmenté par rapport à l'année précédente,
- selon l'appréciation des réviseurs, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements à court terme. Cependant, elle pourrait se voir confrontée à des difficultés à moyen terme, ses ressources étant en constante diminution.

Ainsi, M. Jean-Marc Bruttin recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels 2024 de la Bourgeoisie tels que présentés.


5 Approbation et décharge

Mme Stéphanie Lipawsky Pont reprend la parole et soumet successivement au vote de l'Assemblée les deux questions suivantes :

Approuvez-vous les comptes 2024 de la Bourgeoisie tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal/bourgeoisial en séance du 1er mai 2025 ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée bourgeoisiale approuve les comptes de la Bourgeoisie tels que présentés et adoptés par le Conseil municipal en séance du 1er mai 2025. 

Acceptez-vous d'en donner décharge au Conseil bourgeoisial ?

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée bourgeoisiale donne décharge des comptes 2024 au Conseil bourgeoisial. 

6 Nomination des réviseurs des comptes pour la législature 2025-2028

Mme Stéphanie Lipawsky Pont rappelle qu'il relève de la compétence de l'Assemblée bourgeoisiale, au début de chaque législature, de nommer l'organe de révision des comptes de la Bourgeoisie pour une période de quatre ans.

Elle soumet la proposition, adoptée par le Conseil municipal en séance ordinaire du 6 février 2025, de reconduire ECSA Fiduciaire SA en tant qu'organe de révision des comptes pour la législature 2025-2028, à l'approbation de l'Assemblée.

A l'unanimité, par voie de main levée, l'Assemblée bourgeoisiale accepte la nomination de ECSA Fiduciaire SA en tant qu'organe de révision des comptes de la Bourgeoisie pour la durée de la législature en cours.



7 Divers

Mme Stéphanie Lipawsky Pont présente quelques photos des appartements de l'immeuble de la Bourgeoisie, tout en apportant quelques commentaires. Pour l'instant, 2 appartements sur 9 sont loués et 3 demandes d'admission sont en cours de traitement.

Elle rappelle que la location est actuellement ouverte à tous et que les critères de priorité ne s'appliqueront que le jour où les demandes seront supérieures à l'offre. Elle rappelle le prix des loyers qui oscille entre CHF 1'100.- à 1'300.-, charges non comprises.

Elle montre également des photos de l'étage inférieur où a pris place depuis février dernier l'Uape, inaugurée le 24 mai. Elle précise que cet étage est loué par la Commune à la Bourgeoisie.

Concernant les deux étages affectés à des cabinets médicaux, une information sera donnée lors de l'assemblée primaire qui suivra.

Mme Stéphanie Lipawsky Pont fait ensuite un point sur les dégâts occasionnés aux forêts lors de l'épisode de chutes de neige extrême du jeudi 17 avril 2025. Selon les dernières évaluations, environ 5200m³ de forêt ont été endommagés sur une surface de 150ha. Le coût estimé des travaux est d'environ CHF 800'000.-. Grâce à une subvention cantonale extraordinaire à hauteur de 98%, les comptes de la Bourgeoisie ne devraient pas être trop impactés.

8 Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Mme Stéphanie Lipawsky Pont donne lecture du procès-verbal minute de l'Assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever et le soumet, par voie de main levée, à l'approbation de l'Assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 12 juin 2025 ne fait l'objet d'aucune remarque ni demande de modification et est approuvé à l'unanimité par voie de main levée.



Mme Stéphanie Lipawsky Pont clôt l'assemblée à 19h22 en remerciant les bourgeoises et bourgeois de leur participation.

Stéphanie Lipawsky Pont

Vice-présidente

Vincent Pitteloud

Secrétaire du Conseil